

Maison de Santé Pluriprofessionnelle St Just

Informations utiles:

- Statut juridique: ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SAINT JUSTOISE est créée sous le numéro W343027575
- Maison de santé multisites: bâtiment socle CABINET MÉDICAL 48, avenue de la condamine 34400 SAINT-JUST
- Personne contact: Docteur Yvan MILLA, médecin généraliste
tel : 06.58.91.98.28 courriel: navyallim@hotmail.com

SOMMAIRE

- 1) Présentation de l'équipe
- 2) Territoire d'intervention
- 3) Analyse du territoire
- 4) Organisation
- 5) Accès aux soins
- 6) Projets de la MSP
 - * projet N°1: Actions de prévention et de dépistage du diabète
 - * projet N°2: Prise en charge des pansements
 - * projet N°3: La vaccination
 - * projet N°4: Les AVK: protocole de soins et suivi des patients

1)Présentation de l'équipe

***LE PORTEUR DU PROJET**

Dr MILLA Yvan



L'instigateur du projet de la MSP est le Dr Yvan Milla. Médecin Généraliste de 43 ans, il exerce depuis 2006 son activité dans le cabinet médical de St Just d'une part, et est aussi le médecin de la micro-crèche d'autre part. En parallèle à ses activités, il est enseignant attaché à la faculté de STAPS de Montpellier ainsi que maître de stage universitaire de la faculté de médecine de Montpellier.

Il est spécialisé dans la médecine et biologie du sport, et titulaire du DU de prise en main de l'écho-doppler, ainsi que du DU de prise en charge de l'enfant en Médecine générale. Ancien attaché au CH de LUNEL pendant 13 ans.

IL est originaire de St Just. Il tend à dynamiser et à améliorer les conditions sanitaires et de santé de cette localité en proposant un projet qui améliore la prise en charge de ces habitants du point de vue médical.

1)Présentation de l'équipe

* L'EQUIPE MEDICALE



Dr ORAZI XAVIER, 59 ans

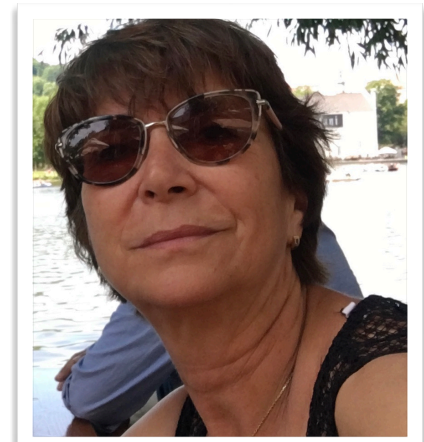
Médecin généraliste à St Just depuis 1990

DU de prise en main de l'écho-doppler,
DU d'amélioration des pratiques de médecine Générale,
Coordonateur de la PDS de Lunel,
Maitre de stage de la Faculté de Médecine de
Montpellier.
Ancien attaché au CH de LUNEL pendant 13 ans et
Président de la CME.

Dr GUILLAUME-ORAZI Catherine, 60 ans

Médecin généraliste à St Just depuis 1990

DU de traumatologie,
DU d'amélioration des pratiques de médecine générale,
Ancienne attachée au CH de Lunel pendant 13 ans
Théâtre avec la Compagnie de la Goutte d'O



Dr ANSELME Denise, 65 ans

Médecin généraliste à St Just depuis 2001

Suivi Gynécologique: pose/ retrait de stérilet et
implant, contraception
Ancienne attachée au CH de LUNEL pendant 13 ans



1)Présentation de l'équipe



Dr MILLA Jean-Yves, 66 ans
Médecin généraliste à St Just depuis 1980

Attaché au CH de LUNEL depuis 15 ans: service de médecine gériatrique, SSR et palliatif

Attestation de pédiatrie

Pratique de la course à pied

Dr LAUTIER JEAN-PAUL, 65 ans
Médecin généraliste à St Just depuis 1982

Attaché au CH de LUNEL depuis 15 ans:
service de médecine gériatrique, SSR et palliatif



Virginie CHARRON, 39 ans
Sage femme depuis 2005



10 ans d'exercice en salle d'accouchement et néonatalogie à l'hôpital

4 ans d'exercice en centre périnatal à LUNEL

Exercice libéral depuis 2 ans

Formation complémentaire en monitrice de portage et instructrice en massage bébé

1)Présentation de l'équipe

Caroline ORAZI DUHAUTOY, 33 ans

Docteur en Pharmacie à Saint-Just



La pharmacie de Saint Just est spécialisée dans le Maintien à domicile des patients.

Jeune maman active souhaitant développer les missions de prévention pour les jeunes familles au sein du village : sensibiliser à l'utilisation du défibrillateur nouvellement installé dans la pharmacie, premiers secours, soins du jeune enfant.

Nathalie LEDUC, 38 ans

Podologue depuis 2005 sur Lunel

Formation complémentaire sur le pied diabétique

Podologie du sport et K tape

Podopédiatrie

Orthonyxies

Réflexologie plantaire



1)Présentation de l'équipe

*L'EQUIPE PARAMEDICALE de St JUST



**Denis
CAZILLAC**

IDE, DU Plaie et cicatrisation, coordination msp, compétiteur bodybuilding



**Pierre
LATTUCCA,**
IDE, Spécialisé soin et réanimation, aviateur à ses heures perdues



**Valerie
COURTAT,**
IDE, adjointe aux affaires sociales à la mairie de St Just, soin en chirurgie digestive, randonnée.

L'équipe paramédicale, est constituée d'hommes et de femmes qui sont issus d'horizons différents: âgés de 30 à 65 ans nous avons tous des origines professionnelles diverses, et cette variété nous confère une capacité d'analyse de la problématique de santé sous des angles multiples (techniques, social, psychologique).

Nous avons tous en commun, d'avoir été séduit par l'élaboration de ce projet. En effet, la création de la MSP, de par sa vocation pluridisciplinaire, va nous permettre de travailler en équipe, de partager nos expériences professionnelles, et rompre aussi l'isolement professionnel. Par ailleurs, la mise en place de projets de santé communs va diversifier au quotidien nos pratiques professionnelles.

Par ailleurs, nous avons tous à coeur d'améliorer la qualité de nos prestations auprès de nos patientèles sur le territoire St Justois. Nous sommes conscients que la réunion de nos savoir-faire respectifs sous la même fondation nous permettra de répondre de façon pertinente aux demandes de soins. Nos actions communes s'articuleront autour de 3 thèmes principaux:

- *La vaccination,
- *Le dépistage du diabète,
- *la prise en charge de la réfection des pansements.



Stéphane COURTEILLE

kinésithérapeute spécialisé en kiné respiratoire et rééducation de l'épaule



**Anne-France
PINON,IDE**
Spécialisée Bloc opératoire, cavalière émérite



**Lucie
MOISSONNIER**
IDE , spécialisée en soins de réanimation

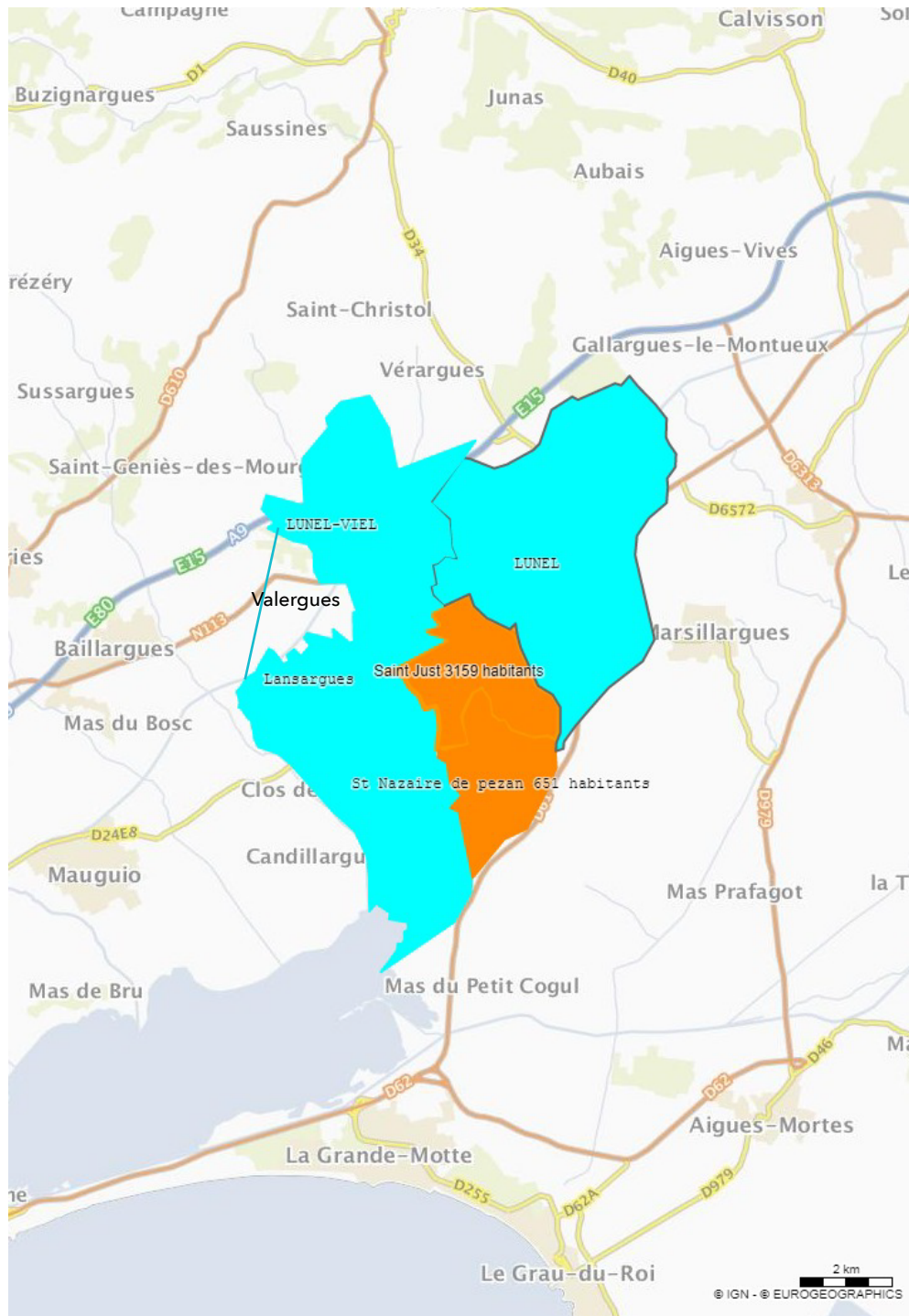


**Emily
FRANCOIS,IDE**
Spé en Réanimation, passionnée de voyages



Audrey LOPEZ,
IDE-L

2) Territoire d'intervention



2) Territoire d'intervention

La MSP Saint Justoise aura comme **territoire d'intervention primaire** les villages de **SAINT-JUST** (3159 habitants) et de **SAINT-NAZAIRE-DE-PEZAN** (651 habitants, dépourvu de médecin).

La zone d'**intervention secondaire** sera constituée essentiellement des villes mitoyennes à savoir: **LUNEL** (25924 habitants) , **LANSARGUES** (3350 habitants) et **LUNEL-VIEL** (3946 habitants). Mais aussi de villes et villages de seconds rangs historiquement prises en charges par les soignants de la MSP : **Valergues** (2000 habitants), **Vérargues** (746 habitants), **Villetelle** (1478 habitants), **Saturargues** (982 habitants) et **Marsillargues** (6302 habitants). Soit un total de 44728 habitants annuels avec une augmentation estivale estimée une environ 60 000 habitants.

Les différents acteurs de la MSP s'engagent à prendre en charge tout nouveau patient dans la zone primaire en cas de demande.

Pour la zone secondaire, les nouveaux patients seront acceptés. Les patients relevant de visites à domicile feront l'objet d'une demande au cas par cas.

3) Analyse du territoire

- **Analyse des différentes professions médicales présentes sur le territoire**

L'état des lieux actuel de l'offre de soins de premier recours sur SAINT-JUST (territoire primaire) consiste en :

- ▶ 6 médecins généralistes installés en SCP soit 1 médecin pour 700 habitants (1 médecin pour 527 habitants au niveau départemental, 1 médecin pour 617 habitants pour l'Occitanie et 1 médecin pour 653 habitants au niveau national). L'âge moyen est de 59,5 ans versus 51 ans au niveau national. Un médecin a prévu de prendre sa retraite au premier trimestre 2021. Un successeur est prévu à ce jour. L'objectif est d'intégrer 2 autres médecins d'ici 2 ans pour compenser progressivement le départ à la retraite des 2 autres médecins les plus âgés.
- ▶ 1 pharmacie
- ▶ 9 infirmiers (ères)diplômés(ée) d'État Libéraux (IDEL) soit 1 IDEL pour 351 habitants,
- ▶ 1 dentiste
- ▶ 2 Kinésithérapeutes
- ▶ 1 orthophoniste

Au niveau du territoire secondaire, l'environnement médical se présente comme suit:

- ▶ médecins généralistes : Lansargues 3, Valergues 2, Lunel-viel 3, Marsillargues 5, Saturargues 2, Lunel 32 soit avec ceux de St just 53 médecins (1 médecin pour 845 habitants)
- ▶ 8 pharmacies
- ▶ environ 80 infirmiers
- ▶ une trentaine de dentistes
- ▶ une soixantaine de kinésithérapeutes
- ▶ environ 80 médecins spécialistes exerçant en cabinet ou au sein du pôle santé
- ▶ 13 podologues
- ▶ 6 sages femmes

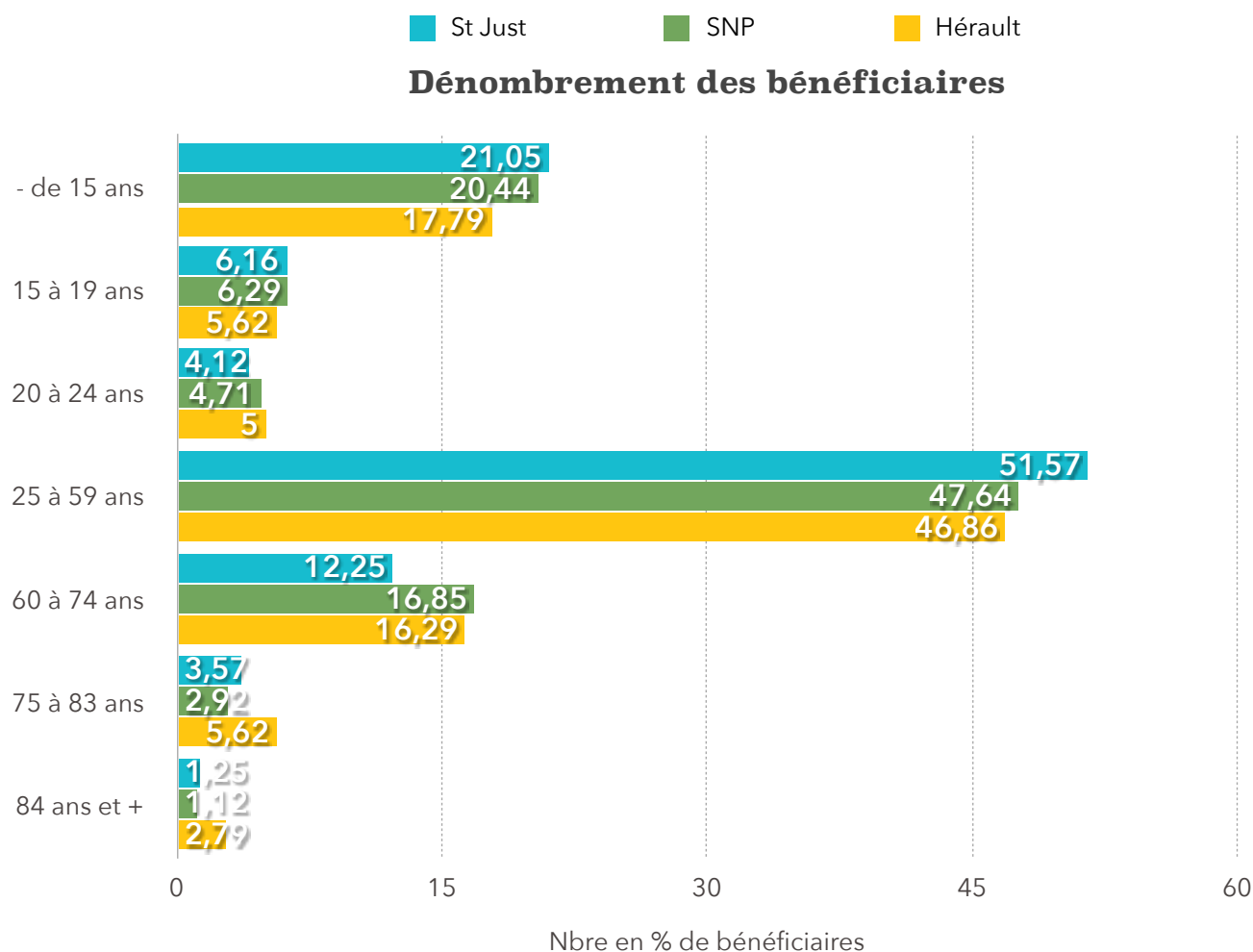
Sur la ville de Lunel, plusieurs structures médicales coexistent:

- ▶ la clinique Via Domitia au sein du pôle de santé de Lunel hébergeant le service d'urgences, la radiologie avec TDM et IRM, des bureaux de consultations concernant la plupart des spécialités médicales, des blocs chirurgicaux, un service d'hospitalisation post-opératoire et un service de SSR en cours de construction
- ▶ l'hôpital local répartie sur 3 sites :
 - le service de médecine/SSR au sein du pôle de santé de Lunel
 - une EHPAD au centre de Lunel
 - une structure associant des lits USLD + lits EHPAD route de mauguio à Lunel
- ▶ Trois EHPAD privées (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) :
 - ▶ La Jolivade à Lunel-Viel (63 lits)
 - ▶ La Roselière à Marsillargues (68 lits)
 - ▶ Les Meunières à Lunel (103 lits)
- ▶ Le Centre Hospitalier de Lunel dispose de 45 lits d'USLD(unité soin longue durée) sur le site de Brunel et de lits d'EHPAD sur deux sites(Brunel et Centre ville).
- ▶ une maison de santé pluriprofessionnelle existe sur Lunel depuis 2018 (MSP lunelloise).

Un projet de création de CPTS est en cours entre l'APSL (Association de professionnels de santé de Lunel), les EHPAD, la clinique Via Domitia, et l'hôpital local.

Notre projet de MSP va nous permettre de mieux nous organiser, nous structurer pour travailler en équipe au sein de notre village. La CPTS "Pays de Lunel" à venir sera également un outil majeur pour faciliter la coordination avec les spécialistes et les structures installées sur Lunel.

• Analyse de la population



(SNP= Saint Nazaire de Pezan) source: Données transmises par la CPAM pour l'année 2018

▸ Population du Territoire primaire

La population est jeune. En effet, la part des moins de 15 ans est de 21,05% vs 16,9% en Occitanie et 17.79 dans l'Hérault. A l'opposé, la part des plus de 75 ans est en dessous des taux départementaux et régionaux (4.83% vs 8.32 et 10,7%). Les actifs de 25 à 59 ans sont majoritaires ce qui traduit une population active sur laquelle les missions de prévention et d'éducation à la santé seront prioritaires.

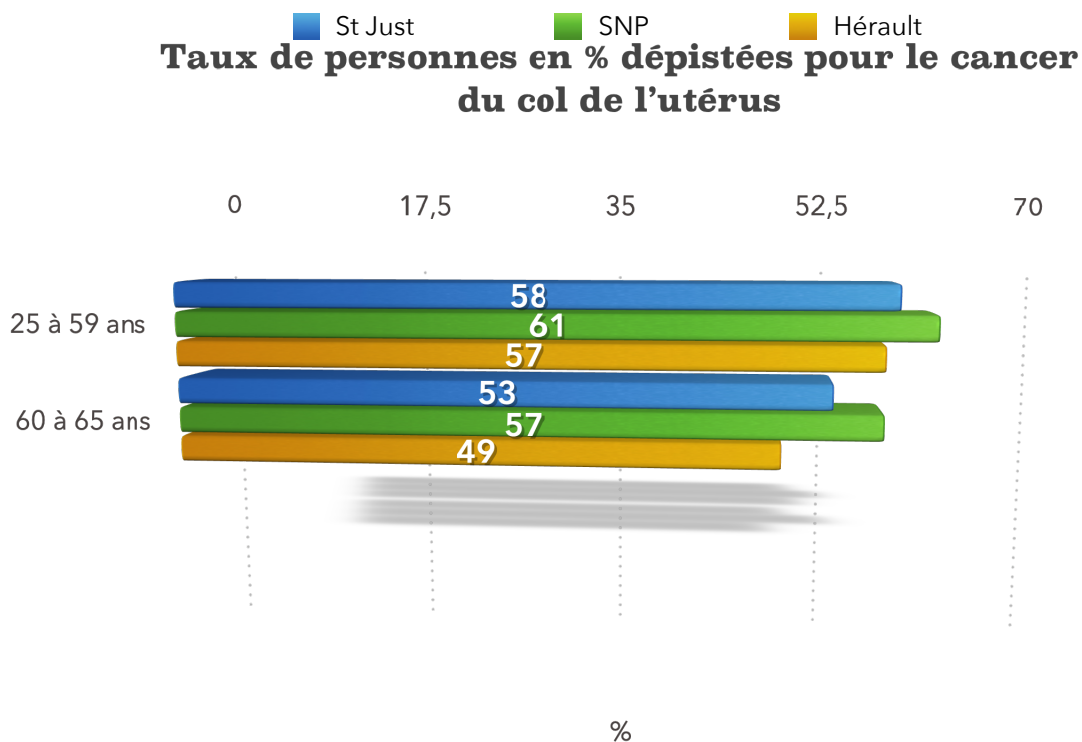
La **Micro crèche de Saint Just**: Elle a une capacité d'accueil actuelle de 10 enfants. Au vu de la croissance de la population jeune dans le village, le conseil municipal du mois de février 2020 a voté pour l'agrandissement de cette structure afin d'augmenter la capacité d'accueil à 20 enfants pour l'année 2021.

Ces données mettent en avant la nécessité pour les médecins généralistes, déjà installés et à venir, de faire des formations complémentaires en pédiatrie. A noter que le cabinet médical a déjà mis en place un accueil prioritaire des nourrissons et des jeunes enfants fébriles.

Le projet de MSP va permettre de mettre en place une meilleure communication auprès des parents pour la prise en charge et le suivi de leurs enfants.

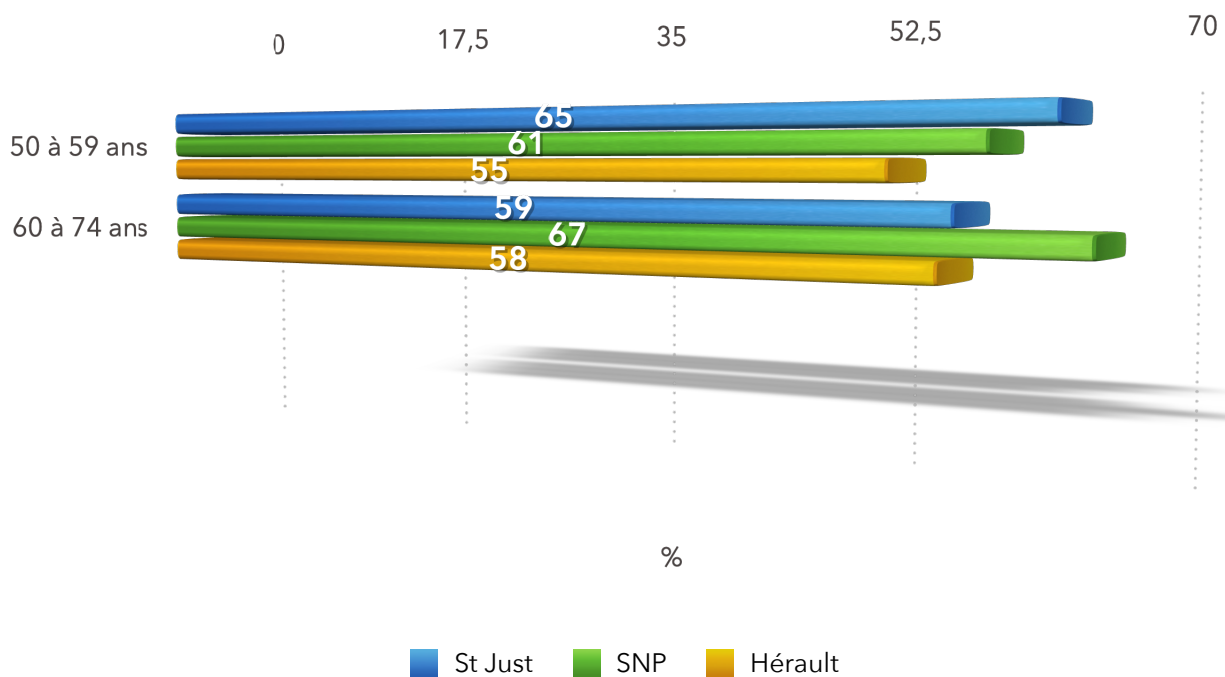
Par ailleurs, les permanences de la sage-femme au sein du cabinet médical vont permettre de proposer des consultations sur la contraception pour les jeunes filles et d'accompagner les jeunes et futures mamans (amélioré aussi par l'obtention d'un diplôme d'échographie).

Évaluation du dépistage dans la population de notre territoire :



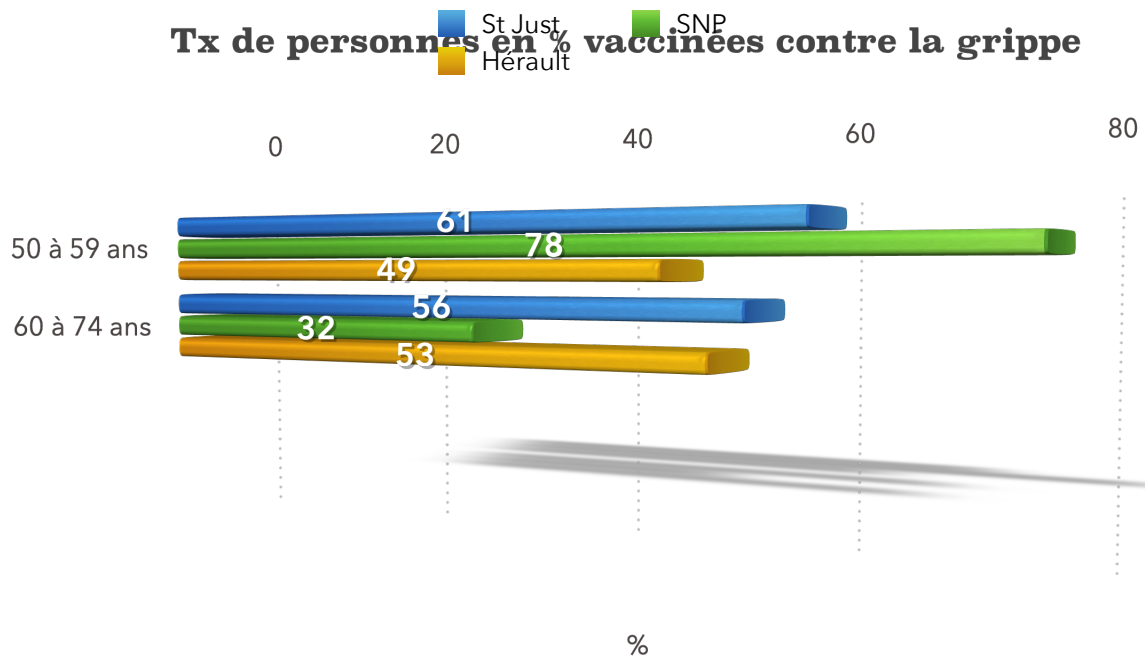
source : Données transmises par la CPAM pour l'année 2018

Tx de personnes en % dépisté pour le cancer du sein



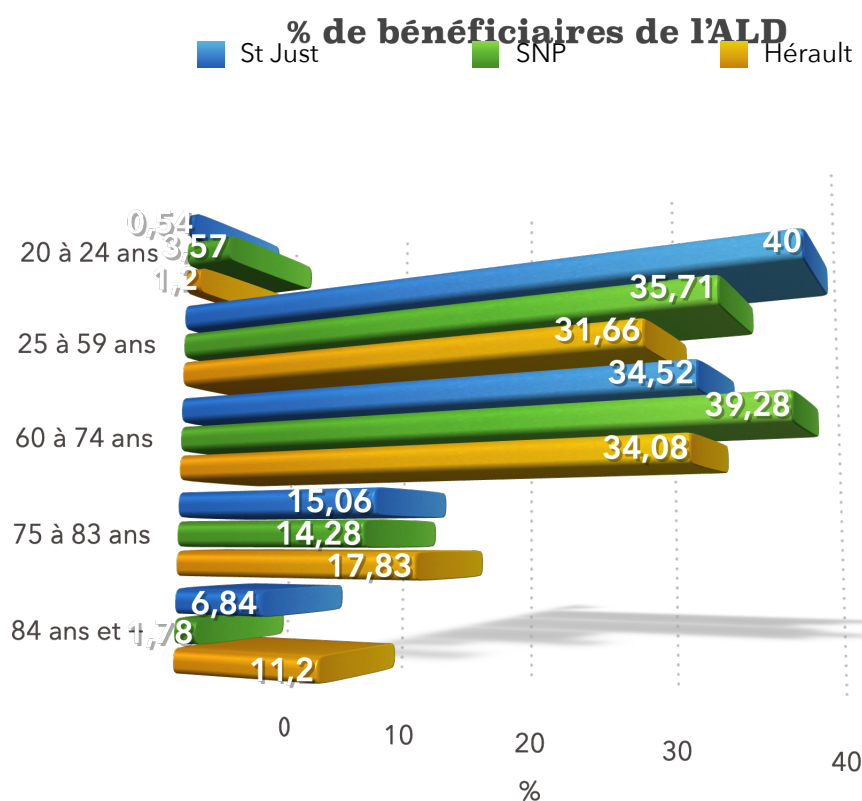
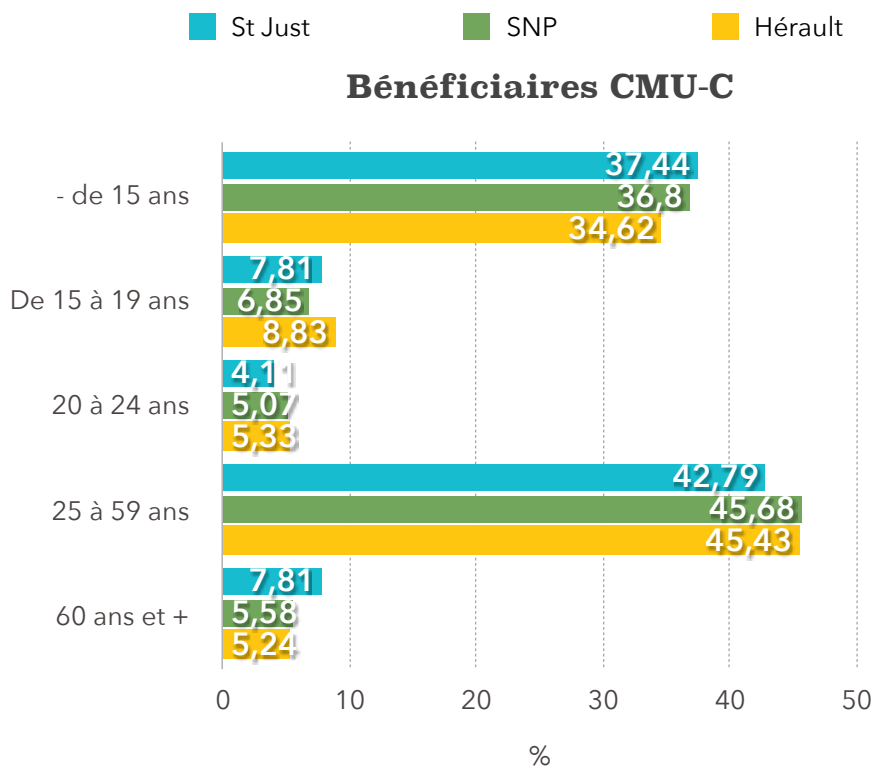
Les taux de personnes pratiquant le dépistage du cancer du sein ou du col de l'utérus sont légèrement au dessus de ceux du département mais encore insuffisants. Nous espérons voir ces taux augmenter grâce à l'intégration de la sage femme au sein de notre structure.

Tx de personnes en % vaccinées contre la grippe



source: Données transmises par la CPAM pour l'année 2018

Il en est de même pour la vaccination anti grippale que nous essaierons d'améliorer par la mise en place de journées de vaccinations au sein du cabinet médical et de la pharmacie.



Dans la population de Saint Just, on observe que 40 % des bénéficiaires de l'ALD et 45% des bénéficiaires de la CMU-C font partis de la tranche des actifs de 25 - 59 ans. Il s'agit donc d'un constat de couverture sociale efficient pour l'accès aux soins et examens médicaux. L'aspect de la problématique financière, et des barrières qu'elle peut engendrer sera donc évité, et l'utilisation de la MSP en sera donc favorisé pour les prestations qu'elle prévoit, et les actions de prévention qu'elle envisage.

L'allocation d'affection longue durée concerne toute personne souffrant de maladie chronique. On peut noter que les proportions de son attribution à St Just sont supérieures à la moyenne départementale (40% chez 25 - 59 ans contre 31% ds l'Hérault; même constat pour les 60 - 74 ans), ainsi et au vue des listes des maladies chroniques concernées par l'ALD, nous pouvons présager de fortes demandes en suivi médical, en soins paramédicaux, et en traitement médicaux. La création et les services de la Maison de Santé sur ce territoire apporteront un aspect qualitatif à la prise en charge et au suivi de ces pathologies.

► **Population du Territoire secondaire**

La population présente à peu près les mêmes caractéristiques que dans le territoire primaire hormis les 25-59 ans moins nombreux et les 60-74 ans plus nombreux. Mais la présence des EHPAD, sur lesquelles peu de médecins généralistes se déplacent, nécessite notre intervention en visite sur place avec de l'expérience en gériatrie.

Les médecins du cabinet médical de St Just interviennent déjà dans ces structures depuis de nombreuses années confortés par l'expérience acquise de par leur fonction présente ou passée au CH de LUNEL.

4) Organisation

La MSP Saint Justoise sera structurée autour de deux entités: une association loi 1901 et une SISA à venir pour contractualiser par la suite avec l'ARS et la CPAM. En effet, dans le cadre de l'ACI, nous pourrions obtenir des financements nous aidant à la mise en œuvre de nos projets.

- **Notre association:**

L'association des professionnels de santé saint justoise (APSSJ)

Notre association, constituée le 15 Janvier 2020, est domiciliée au 48 avenue de la condamine 34400 Saint JUST. Elle a comme objectif général de créer un réseau de soins primaires de professionnels de santé sur SAINT-JUST. Le bureau est constitué ainsi: Président Docteur MILLA Yvan, Trésorier Docteur ORAZI Xavier, Secrétaire Mme ORAZI DUHAUTOY Caroline, Secrétaire adjoint M. CAZILLAC Denis.

L'APSSJ est un regroupement pluriprofessionnel de santé et de soin permettant aux professionnels de santé de SAINT-JUST d'apprendre à se connaître, de s'entraider, d'échanger en vue de créer des projets de santé pour notre territoire. En créant le lien, nous pourrions promouvoir nos professions et développer ensemble un exercice coordonné. Celui ci nous permettra de gagner en sécurité, confort et en temps dans notre quotidien tout en améliorant et facilitant la prise en charge de nos patients. L'APSSJ souhaite développer un exercice pluriprofessionnel et coordonné sur SAINT-JUST au travers de notre projet principal à savoir la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Saint Justoise.

Cette Association composée de membres bénévoles a pour but de :

1. Favoriser l'accès aux soins et optimiser le parcours de santé des patients
2. Respecter le libre choix du patient
3. Optimiser la prise en charge des patients avec un objectif d'efficacité globale
4. Participer aux réflexions menées sur la prise en charge médicosociale des habitants et les besoins de santé
5. Promouvoir les comportements favorables à la santé et relayer les campagnes nationales et régionales de santé publique.
6. Promouvoir l'éducation à la santé.

7. Mettre en œuvre toutes actions de formation, d'information et promotion de la santé.
8. Contribuer avec l'ensemble des acteurs concernés au développement et à l'organisation de l'exercice coordonné sur le territoire.
9. Assurer le partage des données dans l'équipe en garantissant la confidentialité des données
10. Veiller à l'indépendance professionnelle des praticiens.

• **implantation géographique de la MSP**

La MSP sera organisée en **MSP multisites** détaillée comme suit:

- **un bâtiment socle** (privé) situé 48 avenue de la condamine à St JUST, dans lequel exercent déjà le cabinet médical de groupe (6 médecins) et un cabinet d'infirmiers (4 IDE). Les locaux seront mis à disposition pour la sage femme et les autres intervenants dans le cadre des projets mis en place.
- **la pharmacie**, située 29 place de la libération à St JUST
- **des cabinets infirmiers individuels**: Audrey LOPEZ située au 107 place de la libération à St JUST, Valérie COURTAT située au 20 rue du Docteur PONS à St JUST
- **le cabinet de kinésithérapie** de Stéphane COURTEILLE situé au 107 place de la libération à St JUST
- **le cabinet de podologie** de Nathalie LEDUC situé 17 avenue gambetta à LUNEL

Les différents sites sont pour la plupart au coeur du village de Saint-Just permettant ainsi de garantir une proximité d'accès pour les patients et de faciliter les échanges pluri professionnels.

- liste des professionnels de santé concourant de manière permanente au projet de santé:**

Nom	Prénom	Profession	N ° ADELI	N° RPPS	Nd de 1/2 journées travaillées par semaine	Localisation
GUILLAUME-ORAZI	Catherine	médecin	341721504	10003222568	7.25	ST JUST, Batiment socle
ORAZI	Xavier	médecin	341721512	10003222717	8.25	ST JUST, Batiment socle
MILLA	Yvan	médecin	341723229	10003258273	7.25	ST JUST, Batiment socle
MILLA	Jean-Yves	médecin	341720225	10003211611	4.25	ST JUST, Batiment socle
LAUTIER	Jean-Paul	médecin	341720233	10003214557	8.25	ST JUST, Batiment socle
ANSELME	Denise	médecin	341722973	10003246260	8.25	ST JUST, Batiment socle
ORAZI DUHAUTOY	Caroline	Pharmacienne	342026820	10100518801	11	ST JUST, PHARMACIE
CAZILLAC	Denis	Infirmier	346380280		6	ST JUST, Batiment socle
LATTUCA	Pierre	Infirmier	346377062			ST JUST, Batiment socle
GUARINOS	Marie-christine	Infirmière	346437346			ST JUST, Batiment socle
MOISSONNIER	Lucie	Infirmière	346443773			ST JUST, Batiment socle
COURTAT	Valérie	Infirmière	346457740			ST JUST, cabinet individuel
PINON	Anne France	Infirmière	346372360			ST JUST, cabinet individuel
COURTEILLE	Stéphane	Kinésithérapeute	347080087			ST JUST, cabinet individuel
CHARRON	Virginie	Sage femme		10000626134	2	ST JUST, Batiment socle
LOPEZ	Audrey	Infirmière	346421316			ST JUST, cabinet individuel
LEDUC	Nathalie	Podologue		10006095441	8	Lunel

- **Liste des professionnels de santé assurant des vacations ou consultations avancées au sein de la MSP:**

Nom	Prénom	Profession	N ° ADELI	N° RPPS	Nd de 1/2 journées travaillées par semaine	Localisation
MILLA BENISTY	Nathalie	Dermatologue			5	LUNEL
FABRE	Cécile	Dermatologue			4	LUNEL

Les dermatologues réaliseront des demi-journées de téléconsultations en lien avec les médecins de la MSP sur des créneaux prédéfinis.

- **Microstructure:**

Une microstructure d'addictologie (encadrée par le DR JACQUET) intervient depuis 2 ans tous les mercredis au sein du cabinet médical pour la prise en charge des patients ayant des addictions diverses. Grâce à la maison de santé, des outils de communications seront mis en place au moyen d'affiches par exemple dans les différents sites pour sensibiliser la population sur les risques d'addictions, les moyens préventifs et de prise en charge.

- **Accueil d'étudiants:**

Il existe actuellement deux médecins MSU (maître de stage universitaire) dans le cabinet médical.

Le DR MILLA Yvan est MSU de niveau 2. Il encadre chaque semestre 1 interne SASPAS (6 demi-journées/semaine) + 1 interne de niveau 1 (en binôme, 4 demi-journées/semaine). Il est également chaque année directeur d'au moins une thèse en médecine.

Le DR ORAZI Xavier est MSU de niveau 1. Il encadre chaque semestre 1 interne de niveau 1 (en binôme, 4 demi-journées/semaine).

Ils accueillent également en binôme des externes pour des stages d'un mois.

Les objectifs sont multiples: transmission du savoir aux étudiants, déclencher des vocations chez les externes, stimulation intellectuelle, dynamisation du cabinet médical et favoriser la recherche de futurs successeurs lors des prochains départ à la retraite.

- **Liste des professionnels chargés de la coordination de la MSP:**

Nom	Prénom	Profession	Nd de 1/2 journées travaillées par semaine	commentaires
CAZILLAC	Denis	infirmier	6	

M CAZILLAC est inscrit à la prochaine session de formation à la coordination.

La liste des professionnels chargés du fonctionnement administratif (secrétaire, comptable) de la MSP sera définie lors d'une réunion de tous les acteurs de la MSP lors de la constitution de la SISA.

5) Accès aux soins

- **accessibilité**

- **accessibilité géographique:**

La MSP s'engage à prendre en charge tout nouveau patient sur le territoire primaire qu'elle dessert, y compris par la réalisation de visites à domicile sur décision médicale lorsque cela s'impose.

Le bâtiment socle est situé au centre du village, à proximité de la crèche, des écoles maternelle et primaire. Il existe de nombreux emplacements de parking (privés appartenant au bâtiment socle et publics). Le parking est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite avec également un emplacement de parking dédié devant le bâtiment et 2 autres dans un périmètre de 100 mètres.

Il y a un réseau de transports en commun reliant les villes et villages de la communauté de communes du pays de LUNEL accessible depuis plusieurs arrêts de bus dans le village.

► **accessibilité financière:**

La MSP saint justoise appliquera les tarifs conventionnés de secteur 1. Ceci est mentionné sur le site de réservation en ligne (Doctolib) et les tarifs sont affichés dans les salles d'attente.

Le cabinet médical pratique le tiers payant pour les patients ayant déclarés leur médecin traitant au sein du cabinet et relevant d'une exonération de la part complémentaire (affection de longue durée, ACS, CMU, AME...).

La pharmacie pratique le tiers payant pour tous les patients présentant leur carte vitale et leur complémentaire santé à jour.

Les infirmiers(ères) pratiquent le tiers payant intégral pour les patients sous ALD et le tiers payant sur la part obligatoire uniquement pour les patients hors ALD.

Le kinésithérapeute pratique le tiers payant sur le régime obligatoire et la part complémentaire.

La podologue ne pratique pas de tiers payant.

La sage femme pratique le tiers payant sur la part obligatoire.

Les dermatologues ne pratiquent pas le tiers payant hormis pour les patients ayant une ALD relevant de la dermatologie.

• **Horaires d'ouverture et organisation des soins**

► **Secrétariat:**

- Le secrétariat du cabinet médical est joignable du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 14H à 19H, le samedi de 8H à 12H. Un téléphone pour les urgences est disponible entre 12H et 14H et de 19H à 20H du lundi au vendredi. Il y a 2 secrétaires les lundi toute la journée et les mardi matin, et 1 secrétaire le reste du temps.
- Il est destiné à la prise de rendez-vous, la gestion des soins non programmés, la programmation des visites à domicile, en EHPAD, à la crèche et au CH de LUNEL.
- Il est aussi chargé de la gestion des plannings, des tâches administratives relevant de sa compétence, de l'organisation des transports urgents, des rendez vous spécialistes urgents, de l'aide aux patients dans la recherche de soins paramédicaux et la programmation des séances de vaccinations (notamment antituberculeuse).
- Il s'occupera, en plus de la gestion des médecins, de la programmation des créneaux de la sage-femme.

- Ce sera le numéro d'appel de secours de tous les patients en cas de problème médical ou paramédical à gérer.
- Doctolib: sert actuellement aux patients à la prise de rendez vous programmés pour les médecins. C'est aussi le logiciel des médecins pour la planification des soins non programmés, des plannings d'addictologie et des visites (créneaux non accessibles par les patients). Il servira par ailleurs à la prise de rendez-vous en ligne par les patientes pour la sage-femme. Enfin, il sera utilisé par le secrétariat pour la programmation des séances de vaccinations et de pansements complexes réalisés au cabinet médical.
- **TELECONSULTATION via Doctolib:** Un outil déjà en place pour des consultations le permettant. A développer notamment en cette période d'épidémie au **CORONAVIRUS** permettant aux patients de rester à leur domicile et d'avoir un avis médical.

► **La MSP assurera des soins non programmés:**

--	--	--

Du lundi au vendredi de 8H à 20H et le samedi de 8H à 12H par la présence d'au moins un médecin en consultation libre toute l'année, vacances scolaires comprises.

	Matin	Après midi
Lundi	2 médecins + 2 internes	2 médecins
Mardi	1 Médecin + 1 interne	1 Médecin + 1 interne
Mercredi	1 Médecin	1,5 Médecins
Jeudi	1 Médecin	1,5 Médecins
Vendredi	1 Médecin + 1 interne	1 Médecin + 1 Interne
Samedi	2 Médecins	

L'accès à des soins non programmés pendant les heures d'ouverture de la structure se fait directement en passant par le secrétariat du bâtiment socle.

Un affichage extérieur et intérieur des créneaux horaires et du nombre de médecin exerçants est disponible pour les patients. Pour une meilleure visibilité et accessibilité pour les patients, les différents affichages seront diffusés sur les autres sites comme la pharmacie et le cabinet du kinésithérapeute situés sur la place du village.

Tous les MG du cabinet médical font de la petite chirurgie et de la traumatologie avec la confection de plâtres (équipés d'une scie pour le retrait du plâtre par la suite) , points de suture, attelles, ECG, chariot d'urgence avec concentrateur à oxygène et DSA.

- ▶ **A noter la mise en place d'une réception prioritaire des nourrissons et des jeunes enfants fébriles.**
- ▶ Parallèlement, les autres médecins proposeront des **RDV pour les soins programmés**: La prise des rendez-vous se fait directement au secrétariat ou par Doctolib suivant ce planning:

	Matin	Après Midi
Lundi	2 médecins	2 Médecins
Mardi	3 Médecins + 1 interne	3 Médecins + 1 interne
Mercredi	2 Médecins + 1 interne	2 Médecins + 1 interne
Jeudi	1 Médecin	1,5 Médecin
Vendredi	3,5 Médecins + 1 Interne	3 Médecins + 1 interne

- ▶ Enfin les médecins font des visites à domicile pour les patients ne pouvant se déplacer, les EHPAD et pour certaines urgences. Elles sont programmées via le secrétariat:

	Matin	Après Midi
Lundi	3 Médecins	2 Médecins
Mardi	2 Médecins	2,5 Médecins
Mercredi	2 Médecins	1 Médecin
Jeudi	1 Médecin	1 Médecin
Vendredi	1,5 Médecin	1 Médecin
Samedi	Si urgences	

- ▶ **La pharmacie** est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30/14h00-19h30 et le samedi de 9h00 à 13h00. Elle suit le calendrier des gardes de nuits, week-end/fériés établi par le Syndicat des pharmaciens de l'Hérault.
- ▶ Les IDE tiendront des permanences sur certains projets définis en réunion comme la vaccination anti-grippale et certains pansements techniques. Ils/Elles assurent une continuité des soins.
- ▶ Le kinésithérapeute pratique des soins à domicile et à son cabinet suivant son planning.
- ▶ La sage femme assurera des consultations sur RDV 2 demi journées par semaine dans un cabinet médical au sein du bâtiment socle. Ces RDV seront pris par le secrétariat médical.
- ▶ La podologue assurera des consultations sur RDV à son cabinet avec une prise de RDV via son secrétariat.
- ▶ les RDV de dermatologie en téléconsultation seront organisés par les médecins.

6) Projets de la MSP

Mise en place de différents projets portés en synergie par les différents intervenants de la MSP.

Nous avons tous à coeur d'améliorer la qualité de nos prestations auprès de nos patientèles sur le territoire St Justois. Nous sommes conscients que la réunion de nos savoir-faire respectifs sous la même fondation nous permettra de répondre de façon pertinente aux demandes de soins. Nos actions communes s'articuleront autour de 4 thèmes principaux:

- * La vaccination,
- * Le dépistage du diabète,
- * la prise en charge de la réfection des pansements.
- * la mise en place d'un protocole de soin pour les patients sous AVK et leur accompagnement

- **La dynamique d'équipe va s'articuler sur 2 penchants pour réaliser ces 4 actions collectives**

* **Un objectif à atteindre** : il s'agit ici des projets de soins de la MSP, ils ont été proposés, établis en commun et choisis à l'unanimité par tous les membres de l'équipe lors d'une réunion. L'intérêt particulier pour l'un ou l'autre des projets déterminera le choix de placements de chaque membre sur l'un ou plusieurs des projets proposés. La réussite de l'objectif va consolider le sentiment d'équipe, favoriser la motivation pour de nouveaux travaux, et rendre les membres plus facilement mobilisables.

* **L'appropriation de la MSP**: c'est-à-dire la manière dont elle va devenir « un organisme vivant complexe » auprès de ses membres, avec ses propres valeurs, opinions, normes comportementales et règles de fonctionnement. Des interactions saines et qualitatives entre les membres permettra de rendre le sentiment d'appartenance plus fort et rendra l'équipe plus performante.

Le défi pour le porteur du projet sera de maintenir l'équilibre entre ces 2 penchants, plusieurs pistes vont pouvoir être suivies par le biais des valeurs et normes comportementales citées plus haut, à savoir:

- **sur le plan global** :

- Les réussites de l'équipe ne sont pas celle d'un individu, mais elles résultent d'un collectif de travail, qu'il conviendra de valoriser;
- le partage équitable des différentes ressources de la structure;
- la transparence, la participation aux projets, et l'entraide.

- **sur le plan de la production d'objectifs**:

- les projets collectifs seront favorisés;
- les objectifs individuels de chacun seront rendus dépendants des objectifs communs;
- les missions de santé resteront dans des critères réalisables à court et à long termes.

- **sur le plan de l'appropriation de la structure**:

- faciliter les échanges et les réguler,
- laisser la confiance s'instaurer entre les membres de l'équipe,
- faire respecter des règles formelles,
- entendre les besoins de chacun en prenant connaissance des motivations respectives des professionnels qui interviennent.

• **L'organisation de l'équipe Médicale**

Des moyens déjà existants sont présents sur le site principal de la MSP :

- **Les locaux du cabinet médical**: ils seront mis à la disposition des différents intervenants pour la réalisation des projets, la salle de réunion est mise à disposition par la Mairie, la pharmacie dispose également d'un local pour les séances de vaccination anti-grippale.

- **Le plateau technique**: il comprend une salle pour la petite chirurgie et traumatologie avec possibilité de réaliser une pose de plâtre, CRP quick, un échographe, un électrocardiogramme, ainsi que du matériel de mesure pour le dépistage des apnées du sommeil.

- **Les spécialités:** elles sont diverses et en rapport avec les besoins de la population. En ce sens, elles sont orientées vers la gynécologie (réalisation de frottis, suivi de grossesse, pose et retrait de stérilet et d'implants contraceptifs...); la pédiatrie (vaccination, suivi du développement, prise en charge des maladies infantiles); l'addictologie (tous les mercredi au cabinet médical pour les addictions diverses); la médecine du sport ainsi que la Gériatrie.

- **Les partenariats médicaux externes:** le cabinet médical a déjà tissé un réseau d'interactions professionnelles avec des institutions externes et autres intervenants dans le domaine de la santé. C'est ainsi qu'il collabore avec:

* Le Centre Hospitalier (CH) de Lunel (2 médecins de la MSP y interviennent);

* L'Institut Bouisson-Bertrand pour la réalisation des vaccinations anti-tuberculeuses et l'espace santé du CH de Lunel.

* le Centre Médico-psychologique de LUNEL où les médecins de la MSP réalisent des visites conjointes avec le médecin psychiatre (Dr Moulis) pour les patients de la Roselière et de l'EHPAD du CH de Lunel.

* les familles d'accueil de personnes âgées dépendantes ou enfants placés par les services sociaux: les médecins effectuent des prises en charge spécifiques, avec des visites à domicile facilitées dans la mesure du possible.

* la PDSA du secteur de Lunel, où le Dr ORAZI Xavier assure la coordination et la réunion annuelle auprès du Conseil de l'Ordre.

* La faculté de Médecine de Montpellier, ainsi que le STAPS (2 médecins sont Maîtres de stage universitaire et encadrent des internes et des externes au sein du cabinet médical).

• **L'organisation de l'équipe paramédicale:**

reposera sur les bases du volontariat. Il ne faut pas perdre de vue que tous les membres de l'équipe sont des professionnels libéraux qui occupent un temps plein sur des tournées de soins à domicile dans des cabinets externes à la MSP.

En vertu de ce volontariat, chaque membre déterminera lui-même sa capacité à pouvoir fournir un temps de présence à la MSP. Il se traduira en terme de « journées » ou de « demi-journées » selon les possibilités et les disponibilités de chacun.

Il sera donc établi tous les mois, un planning de permanence qui fera apparaître les plages horaires, ainsi que l'identité de l'intervenant qui l'occupera. Ce planning sera établi en accord

avec l'ensemble de l'équipe par le coordinateur de santé qui s'occupera de rassembler ces informations et de les synthétiser en « Planning ». Ce travail de synthèse permettra de donner un rythme de fonctionnement à la MSP ainsi que la planification de RDV.

• **Le Système d'Information Partagée**

Le cabinet médical utilise déjà Axisanté comme logiciel médical depuis de nombreuses années, fourni par Compu Group Médical. Cette société propose une solution logicielle pour les MSP qu'il nous semble donc logique de privilégier.

Il présente plusieurs avantages:

- Labellisé selon le référentiel V2 de l'ASIP Santé
- Modules spécialistes & Formulaire pluridisciplinaires
- Gestion des tournées
- Gestion des réunions pluri-professionnelles
- Suivi du dossier par problème de Santé
- Paramétrage sur-mesure du partage des données Patients
- Messageries Santé Sécurisées interne & externe
- Dossier Médical Personnel intégré
- Télétransmission agréée Prescripteurs & Auxiliaires

Chaque acteur de la MSP aura accès à ce logiciel avec des niveaux d'accréditations différents. Ceci permettra une meilleure diffusion de l'information, la visualisation par chacun des éléments importants du patient et de sa prise en charge. Il évitera certaines erreurs grâce au recoupage des intervenants, permettra d'assurer une continuité des soins et de favoriser les échanges entre professionnels.

Il aidera aussi à la coordination pour la prise en charge pluri professionnelle des patients poly pathologiques à domicile.

• La fonction de coordination

Elle a pour but de permettre aux professionnels de santé de se consacrer pleinement sur leur exercice.

Un volontaire pour le suivi de la formation s'est d'ores et déjà positionné pour ce rôle. Il participera à la journée d'initiation à la coordination afin d'intégrer les effectifs des élèves, il n'est cependant pas exclu que d'autres intervenant se joigne à lui pour compléter son travail.

A ce stade de la création de la MSP, plusieurs pistes de travail de coordination se dessinent dans divers domaines, par exemple : l'animation de l'équipe, la gestion des projets, l'administratif et la communication....

- **L'animation**: le coordinateur s'emploiera à fédérer les divers points de vue, besoins et idées des professionnels de santé, afin de pouvoir les représenter et les mettre en avant en vue d'une utilisation qui viserait à améliorer l'organisation de la MSP ou le déroulement d'un projet de soin.

- **La Gestion de Projet**: Elle se traduira par l'organisation des réunions, l'élaboration des protocoles de soins, d'atelier d'éducation thérapeutique du patient (diabète) ou l'organisation de journées de prévention (dépistage diabète, vaccination).

- **L'administration**: elle pourra concerner la gestion des ressources humaines (planning, comptabilité du temps de présence), la surveillance des stock de matériel ou l'élaboration de document (chartes, compte rendus de réunion, affichage planning, etc ...)

- **La communication**: elle s'opérera sur divers plan :

- * **en interne** : il faudra organiser et mobiliser l'équipe en vue de réaliser le réunion pluri-professionnelles, environ tous les 2 mois(et ponctuellement si besoin) pour discuter des patients complexes nécessitant une concertation sur la prise en charge. Chaque participant à la MSP pourra y proposer un patient en informant le coordinateur. Ces réunion se feront exclusivement avec les intervenant concernés par le patient. Dans l'éventualité de nouveaux professionnels « entrants » au sein de la MSP , ils devront être accueillis et présentés à l'équipe.

- * **en externe** : il faudra veiller à développer ou maintenir les interactions entre VILLE et Hôpital ainsi que les relations institutionnelles (ARS, CPAM, MAIRIE...)

- * **avec le patient**: il s'agira de l'informer du fonctionnement de la MSP, et aussi de connaître son ressenti sur sa prise en charge, par le biais d'une questionnaire de satisfaction par exemple.

PROJET N°1: ACTION DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE DU DIABETE

OBJECTIFS

Proposer une information simplifiée sur le diabète, énoncer des principes éducatifs simples et mémorables, fournir des moyens de prévention.

MOYENS

Un groupe d'infirmiers(ères) se propose d'organiser en réunions libres et publiques, des sessions directes à la rencontre des habitants de St JUST afin de proposer de l'information, des principes éducatifs, du dépistage rapide sur le diabète.

- **la communication:** des demandes d'autorisations d'installation de stand seront déposées auprès de la Mairie, une campagne de diffusion et d'information, qui prendront la forme d'affiche Format A4, pourra être mise en place auprès des commerces et lieux stratégiques de st just (centre médical, boulangerie, Mairie, Pharmacie, brasserie) , afin d'annoncer la date, le lieu et l'objet de l'évènement.

- **le déroulé de l'action:** il s'agira de proposer un parcours de dépistage, qui se fera en plusieurs étapes rapides et ludiques, elles seront décrites ci-dessous (cf prévention).

ACTIONS

La rencontre avec la population de St Just se fera par le biais d'ateliers organisés par des infirmiers(ères) et/ou tout autre professionnel médical et/ou paramédical qui souhaitera participer. La Mairie nous mettra à disposition un lieu et nous communiquerons par affichage. Plusieurs axes seront suivis au cours de ces rencontres:

- L'INFORMATION:

Les différents professionnels s'attacheront à proposer une définition simple du diabète, au cours de cette étape il sera l'occasion d'aborder par exemple:

- * l'impact du diabète sur la santé,
- * l'impact de l'alimentation,
- * l'importance de l'hérédité sur son apparition,
- * l'influence des facteurs sociaux et environnementaux,
- * les différents facteurs de risques.

- LA PREVENTION

Les professionnels présents seront en mesure de proposer en direct, des moyens de dépistage du diabète. Cette action simple pourra se dérouler en proposant un « parcours de dépistage » aux participants.

- * participation au questionnaire « CANRISK » ou « FINDRISC »
- * prise de constantes utiles au dépistage : Tension artérielle, calcul de l'IMC, mesure du tour de taille, mesure de la Glycémie capillaire.
- * le recoupement de ces données recueillies et l'interprétation des questionnaires, fourniront au participant un reflet de son degré d'exposition à la maladie diabétique, il pourra accéder s'il le souhaite à l'aspect éducatif de l'action organisée.

- L'EDUCATION

Elle aura pour objectif d'affiner l'information qui a été donnée au départ. Elle pourra proposer des outils et supports afin de donner des moyens adaptés, qui permettront aux participants de s'approprier l'information et de devenir acteur de sa santé.

Elle mettra l'accent sur différents points importants:

- * l'identification du (ou des) facteurs de risques en cause : l'obésité abdominale, l'hérédité, la sédentarité, l'hypertension, l'âge ... etc etc.

* L'importance de l'activité physique dans le quotidien: la marche au cours de déplacements simples du quotidien, le jardinage, ballade en plein air, sortie de l'animal de compagnie, activité sportive modérée...

* La nécessité d'une diététique adaptée: Identifier les différents sucres, savoir repérer les graisses, informer sur l'alimentation transformée...

* la proposition de différents outils et supports: Les scanners nutritionnels (« diét sensor », « yuka »...), brochures d'informations (structure diététique du menu diabétique, guide du diabétique au restaurant, guide d'alimentation), diverses adresses internet (www.lilly.fr ou www.diabetnutrition.ch ...)

* La possibilité de la MSP grâce aux médecins qui y travaillent d'entrer en relation avec le patient ou son réseau médical en place si un dépistage positif était avéré. Dans ce cas de figure , il pourra être mis en place des sessions d'ateliers thérapeutiques pour les patients désireux d'y participer. Un rendez-vous sera pris via le secrétariat du centre médical. Une liste de patients pourra être établie en vue d'une convocation par petits groupes au sein du cabinet médical, animée par un intervenant formé à l'éducation thérapeutique (Médecin Généralistes et/ou infirmier(es)). Ainsi plusieurs thèmes pourront être abordés comme par exemple :

- expression autour du diabète: découverte de la maladie, expression de son vécu au quotidien,

- Comprendre son diabète: savoir le définir, le surveiller, gérer son traitement et apprivoiser l'insuline,

- initiation à la diététique : régime diabétique ou équilibre alimentaire,

- l'activité physique et le diabète,

- Les complications de la maladie : notamment les risques liés à l'apparition de plaies au niveau du pied diabétique , une sensibilisation à la surveillance et au traitement de toutes nouvelles plaies sera mise en avant. Les risques cardio-vasculaires et leurs constitutions pourront aussi être abordés pour comprendre et mettre en relation la nécessité d'une hygiène de vie correcte en vue de la prévention des risques .

* proposition de bilan podologue dans le cadre du dépistage et du suivi du pied diabétique

PROJET N°2: Prise en charge des pansements

OBJECTIFS

Répondre à la prise en charge des soins de pansements à réaliser dans l'urgence,
Réaliser des soins de pansements de fréquence unique et isolée,
Effectuer des bilans de cicatrisation au terme de leur prise en charge,
Pratiquer des soins complexes et/ou algiques non réalisables au domicile (détersion),
proposer des protocoles de soins aux soignants libéraux en charge des soins.

MOYENS

***Le local de soins:** Il sera situé dans le centre médical. Il permettra de proposer au patient un environnement adapté tout au long de son cursus de soins (salle d'attente, point d'eau, salle de soin équipée)

***Les médecins et les infirmiers:** X médecins et Y infirmiers interviendront dans cette mission, ils font partis des effectifs permanent de la MSP. Les professionnels interviendront chacun dans leurs champs de compétences.

***Le matériel:** il sera fournit par la MSP et conforme aux normes d'hygiène et d'asepsie.

***Les heures de permanence:** Des créneaux horaires seront définis pour permettre d'organiser la prise en charge des pansements, ils seront définis en accord avec l'équipe permanente.

***Les outils de communication et supports écrits:** Des fiches de résumé thérapeutique seront établis et créés, pour assurer la communication avec les différents professionnels présents autour du patient.

***Ligne téléphonique :** Celle du secrétariat du cabinet médical permettra aux patients, aux professionnels du secteur, d'entrer en contact avec la MSP pour solliciter ses compétences.

ACTIONS

Il est important de signaler que la majorité des actions vont reposer sur les compétences et l'expérience en la matière des professionnels de santé permanents de la MSP, et sur l'organisation de la Maison de Santé.

Cependant, elles vont s'articuler autour de 3 types de prise en charge différentes :

***la réfection immédiate en urgence :**

il s'agit du 1er pansement qui doit être réalisé suite à un accident ou autres événements imprévus. Il ne sera donc pas programmé. Il reviendra à l'infirmier en exercice ou au médecin de modifier le planning des rdv pour répondre à l'urgence. A l'issue du soin, un protocole sera élaboré, il sera transmis aux patients qui seront orientés vers les professionnels de santé de leurs choix ou de proximité.

***la réfection isolée programmée :**

elle concerne par exemple, les ablations de points de sutures ou d'agrafes, ou encore des « bilans de cicatrisation » de plaies qui ont fait l'objet d'un retard de cicatrisation, ou qui ont été traumatiques au niveau psychologique (Cancer du sein ou kyste pylo-cébacé par exp). Elle se fera sur rendez-vous par l'infirmier(re) ou le médecin présent ce jour là.

***la réfection complexe :**

elle vise tous les pansements lourds et complexes comme les plaies ulcéreuses, variqueuses, escarres (où la détersion peut-être rendue très compliquée à domicile) ou autres pansements techniques et/ou hyper-algiques. Ces soins seront programmés et pourront nous être adressés directement par les familles, ou les professionnels médicaux qui en feront la demande.

C'est une prise en charge ponctuelle, elle ne s'inscrit pas dans la durée, mais elle permettra au patient d'éviter des hospitalisations, de raccourcir les délais de cicatrisation, et d'être maintenu dans son cadre de vie habituel, avec une équipe soignante de référence à domicile.

Les soins seront donc réalisés à la MSP par les infirmiers, qui pourront eux-mêmes bénéficier d'un appui médical en cas de nécessité dans le cadre d'une analgésie, d'une prescription d'antibiothérapie, d'examens de prélèvements biologiques etc etc ... Un bilan photographique incorporé au logiciel médical sera effectué pour un meilleur suivi. A l'issue de ces interventions, un protocole de soins sera élaboré et le patient pourra donc être renvoyé à son domicile et aux soins quotidiens de son équipe de référence.

Projet N°3 : LA VACCINATION

OBJECTIFS

Améliorer la couverture vaccinale.

Réaliser des vaccinations antituberculeuse, anti grippale, DTCP, HBV, HPV, etc ...)

MOYENS

L'activité déjà existante de vaccination antituberculeuse sur la commune de Lunel du Dr MILLA Yvan sera rapatriée au sein de la MSP après communication du nouveau téléphone de contact aux différents partenaires (Médecins Généralistes du secteur, PMI, Services sociaux...) . Les vaccins BCG seront approvisionnés par l'institut Bouisson-Bertrand et conservés dans un réfrigérateur aux normes (à la pharmacie pour l'instant puis au cabinet médical après acquisition de matériel). Les autres vaccins seront approvisionnés par la pharmacie de la MSP.

ACTIONS

Préalablement, une campagne d'information par affichage sera faite dans les locaux de la MSP pour sensibiliser la patientèle et l'informer des dates.

Pour la vaccination antituberculeuse, un rendez-vous sera pris via le secrétariat du centre médical avec la réalisation d'une liste de patient validée par le médecin. Des convocations seront lancées en vue de prévoir des demi-journées de vaccination établie régulièrement en fonction des besoins. Les séances vaccinales seront faites par un médecin, un interne ou un(e) infirmier(ère).

Pour les campagnes de vaccination anti-grippale, des permanences de vaccinations seront organisées à la fois par les infirmiers(ères) au cabinet médical et par la pharmacienne à la pharmacie. Les patients pourront s'y présenter librement et un médecin sera contacté en cas de besoin (doute sur le schéma vaccinal, éventuelle contre indication, interactions, etc..)

Projet N°4 : Les anti-vitamine K (AVK) protocole de soins et suivi des patients

Les accidents hémorragiques des AVK sont au 1er rang des accidents iatrogènes. La mise en place de protocole d'ajustement de posologie et de suivi des patients par l'ensemble des professionnels de santé concernés contribue grandement à diminuer la morbidité et la mortalité liées aux AVK.

OBJECTIFS

Réalisation de protocoles validés par un médecin + pharmacien + IDE pour la gestion des AVK.

Ces protocoles seront adaptés à chaque patient par le médecin traitant avec fixation d'un objectif cible et conduite à tenir en fonction des résultats. Une évaluation de l'efficacité de ces protocoles sera faite régulièrement par le coordonnateur.

MOYENS

Un travail pluri-professionnel est nécessaire sur ce projet. Le protocole sera élaboré au cours de réunions pluri-professionnelles.

ACTIONS

* à la pharmacie:

Distribution aux patients de carnet du Cespharm sur les AVK: Carnet d'information et de suivi du traitements

mise en place d'entretiens pharmaceutiques sur les AVK:

La délivrance et l'explication au patient sous AVK de l'ensemble des informations relatives à son traitement sont des éléments capitaux pour son appropriation et pour l'atteinte des objectifs thérapeutiques.

En effet, un patient bien informé est un patient plus observant.

Le but de l'entretien est de rappeler au patient les principes de son traitement

- Rôle de l'AVK
- Pourquoi le traitement a été prescrit

- Communication précise de l'INR cible et des valeurs acceptables
- Notion de marge thérapeutique étroite
- Risques hémorragiques et thrombotiques
- Les interactions médicamenteuses et alimentaires
- Posologie prescrite
- Horaire d'administration à respecter
- Que faire en cas d'oubli
- Importance de l'observance
- Importance de la surveillance.U

Le médecin sera informer de l'entretien de son patient.

*** au cabinet médical ou en visite par le médecin:**

Détermination de la pathologie à l'origine de l'indication des AVK

Appréciation du rapport bénéfice/risque (scores CHA2DS2-VASc et HAS-BLED)

Détermination d'un INR cible

Détermination des adaptations posologiques en fonction de l'écart avec l'INR cible

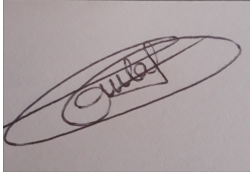
Détermination des situations d'appels au médecin

Délivrance d'une ordonnance récapitulative

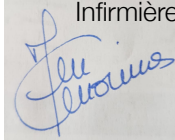
Projet de santé établi en date du 09/03/2020

Signatures manuscrites:

COURTAT Valérie
Infirmière



GUARINOS
Marie-Christine
Infirmière



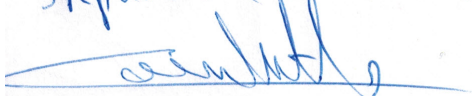
MOISSONNIER Lucie.



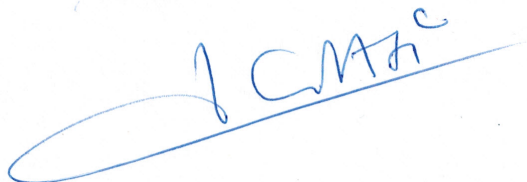
STILLA Yvon



Stephane Coutrill



Yves CRAZI



Cazillac Denis.



Lattuca Pierre



Gilbert GILMANNE-CRAZI



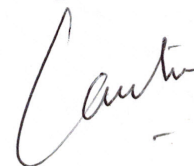
Stella Jean-Yves



Caroline CRAZI DURANDY



LAVIER Jean Paul



LOPEZ A.



Anne France Pixon

